



28 juin 2024

École Saint-André-Apôtre Entrée progressive à la maternelle 2024-2025

Bonjour chers parents,

Toute l'équipe sera heureuse d'accueillir votre enfant à l'école Saint-André-Apôtre. Cette lettre a pour objectif de vous présenter toute l'information relative à l'entrée progressive des enfants, qui se déroulera **du 27 au 30 août prochain**.

« *Coup de chapeau!* »

Le 27 août, nous attendons tous nos élèves coiffés d'un chapeau. Ce peut être un chapeau existant et décoré, ou bien, un chapeau fabriqué. Chaque élève doit décorer son chapeau selon le thème de son cycle. Pour le préscolaire, les chapeaux doivent être décorés de cœurs, d'étoiles et/ou de soleils. Les chapeaux seront exposés à l'école tout au long de la première semaine de la rentrée.



Rentrée progressive du mois d'août

Afin de permettre aux enfants de faire leur entrée à l'école primaire de manière progressive, nous avons établi un horaire spécifique pour permettre une entrée en douceur.

Ainsi, lors de cette rentrée progressive, tous les élèves seront regroupés en deux groupes, soit le groupe 1 ou le groupe 2. Durant cette rentrée, ils vivront différentes activités avec toutes les enseignantes. **Vous devez repérer le groupe de votre enfant, soit le 1 ou le 2, et suivre l'horaire établi.** Notez que la présence d'un parent est requise pour une rencontre le vendredi 30 août de 8h15 à 9h15. **La composition finale des groupes sera effective à partir du 3 septembre.**

JOUR 1, mardi 27 août 2024 (Entrée principale) Sans sac d'école

- Accueil des élèves du **groupe 1**, de 8h30 à 10h15*. (Seuls les enfants entrent à l'école)
- Accueil des élèves du **groupe 2**, de 13h10 à 14h10*. (Seuls les enfants entrent à l'école)

*Tous les parents devront venir chercher leur enfant après l'activité. **Il n'y aura pas de service de garde.**

JOUR 2, mercredi 28 août 2024 (Entrée principale) Sans sac d'école

- Accueil des élèves du **groupe 2**, de 8h30 à 10h15*. (Seuls les enfants entrent à l'école)
- Accueil des élèves du **groupe 1**, de 13h10 à 14h10*. (Seuls les enfants entrent à l'école)

*Tous les parents devront venir chercher leur enfant après l'activité. **Il n'y aura pas de service de garde.**



JOUR 3, jeudi 29 août 2024 (Se rendre dans la petite cour d'école) Sans sac d'école – Groupes provisoires

- Accueil de **tous les élèves** (groupe 1 et 2) dans la petite cour à 8h20 seuls les enfants entrent à l'école
- Les enfants feront une demi-journée et termineront à 11h30.
*Tous les parents devront venir chercher leur enfant après l'activité à 11h35. Il n'y aura pas de service de garde.

JOUR 4, vendredi 30 août 2024 (entrée principale) Avec sac d'école. Votre enfant doit être accompagné d'un parent(8h15-9h15)

Horaire régulier en matinée : 8h20 à 11h37*

- Accueil de tous les élèves accompagnés d'un seul parent de 8h15 à 9h15. Chaque parent accompagnera son enfant en classe.
- À 9 h 15, les parents quittent et les enfants restent en classe jusqu'à 11h37*. Les enfants ne seront pas de retour en classe en après-midi. Ils seront soit à la maison, soit au service de garde.

***À compter de 11h37, voici les options possibles:**

- ***Venir chercher votre enfant dans la petite cour d'école à 11h37;***
- ***Pour les enfants déjà inscrits au service de garde : vous pouvez utiliser le service ou venir chercher votre enfant à 11h37;***
- ***Pour les enfants qui ne sont habituellement pas au service de garde, si vous avez besoin du service exceptionnellement le 30 août, veuillez aviser à compter du 20 août, Mme Sylvie Auger au 514-596-5366 poste 5391 ou choisir l'option #7.***

À partir du mardi 3 septembre début du service de garde régulier pour les élèves inscrits. Au diner et à la fin des classes, vous aurez le loisir de récupérer vos enfants dans la petite cour intérieure ou de les laisser au service de garde pour ceux qui y sont inscrits. Toujours pour les parents d'élèves inscrits au service de garde, si vous devez utiliser le bloc du matin, le service ouvre à 7h.

Horaire régulier du préscolaire à partir du mardi 3 septembre 2024

A.M. 8h20 à 11h37

P.M. 13h22 à 14h44

DOCUMENTS EN ANNEXE

- Vous trouverez également le calendrier scolaire 2024-2025, la liste des effets scolaires à acheter pour la rentrée, l'horaire du pavillon principal ainsi qu'une lettre de la COOP Ahuntsic pour ceux et celles qui veulent se procurer leurs fournitures scolaires directement à la COOP..

POUR LE PAIEMENT DES FRAIS SCOLAIRES:

Vous recevrez la facture en début d'année scolaire. **Votre enfant ne doit pas apporter d'argent ou de chèque à l'école pour payer les frais scolaires.** Les frais scolaires devront être payés par internet ou directement à votre institution bancaire. Merci à l'avance de votre collaboration.

Merci de votre précieuse collaboration et bienvenue à vous et votre enfant dans la grande famille de l'école St-André-Apôtre !

Caroline Cloutier
Caroline Cloutier
Directrice

Andrée Demers
Andrée Demers
Directrice adjointe

L'équipe du préscolaire



CALENDRIER DES ACTIVITÉS SCOLAIRES 2024-2025



pour les élèves et le personnel enseignant
À LA FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES

juillet 2024					août 2024					septembre 2024				
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
1	2	3	4	5				⊗	⊗	2	3	École AG	5 Annexe	6
8	9	10	11	12	5	6	7	8	9	9	10	11	12	13
15	16	17	18	19	12	13	14	15	16	16	17	18	△19	20
⊗22	⊗23	⊗24	⊗25	⊗26	19	20	21	△22	△23	23	24	25	26	27
⊗29	⊗30	⊗31			△26	27	28	29	30	30*				

octobre 2024					novembre 2024					décembre 2024				
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
	1	2	3	4					△1	2	3	△4	5	6
7	△8	9	10 École	11 Annexe	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
14	CP 15	16	17	18	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	18	△19	20	21	22	⊗23	⊗24	⊗25	⊗26	⊗27
28	29	30	31		25	26	27	28	29	⊗30	⊗31			

janvier 2025					février 2025					mars 2025				
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
		1	2	3	3	4	5	6	7	△3	△4	△5	△6	△7
△6	7	8	9	10	10	11	12	13	14	△10	11	12	13	14
13	14	15	16	17	17	△18	19	20	21	17	18	19	20	21
20	21	22	23	24	24	25	26	27	28	24	25	△26	27	28
△27	28	29	30	31						31				

avril 2025					mai 2025					juin 2025				
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
	1	2	3	4				1	2	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	5	6	△7	8	9	9	10	11	△12	13
14	15	16	17	18	12	13	14	15	16	16	17	18	19	20
⊗21	22	23	24	△25	⊗19	20	21	22	23	△23	⊗24	△25	△26	27
28	29	30			26	27	28	29	△30	30				

□	Congé - jour férié	Rentrée des enseignants :	22 août	200 jours de travail	
□		Rentrée des élèves :	27 août	180 jours de classe	
○	Congé pour le personnel et les élèves	20 journées pédagogiques :	8 fixées par le CSSDM dont 2 institutionnelles :		
⊗	Fermeture du Centre de services scolaire de Montréal		4 décembre 2024 et 25 avril 2025		
△	Congé pour les élèves - travail pour les enseignants		9 par l'équipe-école		
▽	Semaine de relâche		3 par la direction de l'établissement		
[]	101e jour de travail pour les enseignants réguliers	Annulation des cours - situation particulière (intempéries ou autres) :			
*	Le 30 septembre doit être une journée de classe (signature des attestations de fréquentation).	- au 1er évènement :	le 23 juin devient jour de classe;		
CP	Communication préliminaire le 15 octobre	- au 2e évènement :	le 30 mai devient jour de classe;		
AG	Le 4 septembre à 19h30: Assemblée générale des parents, informations stratégiques et élection du conseil d'établissement	- au 3e évènement :	le 12 juin devient jour de classe.		
📅	Remise du Bulletin GPI Date limite pour entrer les notes				
🌟	Le 4 septembre : rencontre de parents à l'école	Communication et bulletins pour le régulier	Remise du bulletin	Bulletin 6e ABC	Date de remise
	Le 5 septembre : rencontre de parents à l'annexe	1re communication	5-10-2024	1er bulletin	18-10-2024
	Le 3 décembre: rencontre de parents	1er bulletin	22-11-2024	2e bulletin	4-02-2025
	Semaine 17 février : 2e rencontre de parents sur invitation	2e bulletin	21-02-2025	3e bulletin	28-03-2025
📷	Photos scolaires: 10 octobre à l'école / 11 octobre à l'annexe	3e bulletin	30-06-2025	4e bulletin	30-06-2025



FOURNITURES SCOLAIRES 2024-2025 M01, M02 et M03 (PRÉSCOLAIRE)



Toutes les marques sont fournies à titre indicatif. Nous vous encourageons à respecter les caractéristiques spécifiques demandées, à réutiliser et à acheter des produits de qualité pour faciliter le travail des enfants et réduire les coûts de remplacement.

Description détaillée	Quantité
Bâton de colle de type <i>Pritt</i> (42 g)	4
Boîte de 16 marqueurs de type <i>Crayola</i> lavables	2
Boîte en plastique de type <i>Le Kit pour les crayons</i>	2
Reliure à 3 attaches métalliques avec pochettes en plastique rigide	1
Reliure à anneaux de type O 38 mm	1
Boîte de 24 crayons de bois de type <i>Prismacolor</i>	1
Reliure à 3 attaches métalliques cartonné de couleur orange, noir, jaune et bleu	4
Cahier à découpures reliure spirale papier manille 40 pages 35,5 cm X 27,9 cm (suggestion Brault et Bouthillier #3080611)	1
Boîte de 24 craies de cire de type <i>Crayola</i>	2
Pochettes protectrices 8 ½ x 11	10
Ensemble d'Intercalaires (séparateurs) en vinyle (5 onglets)	1
Grands sacs de type <i>Ziploc</i> de congélation 26,8 cm x 27,3 cm	2
Crayons à la mine	3
Gomme à effacer de type <i>Staedtler</i>	2

Veillez apporter également à l'école :

- Une paire de ciseaux pour enfants à bouts arrondis.
- Un sac de vêtements de rechange identifié au nom de l'enfant qui sera placé dans le casier et prêt à être utilisé au besoin.
- Une couverture pour la détente et un tablier (qui couvre les bras) ou une vieille chemise pour les travaux d'arts plastiques.
- Pour le cours d'éducation physique, les enfants de maternelle ne se changent pas. Ils doivent cependant porter des souliers de course et des vêtements de sport le jour de leur cours.
- Une paire de chaussures d'intérieures identifiées pour l'école.

*****SVP bien identifier chaque article au nom de votre enfant*****



HORAIRES SCOLAIRES

Du pavillon principal

« L'exactitude est la politesse des rois »

Jacques Lafitte (1767-1844)



Horaire régulier du préscolaire

8 h 10 à 8 h 15	Surveillance au SDG
8 h 15 à 8 h 20	Entrée des élèves
8 h 20 à 11 h 37	Période du matin
11 h 37	Fin des classes

Dîner

13 h 12 à 13 h 17	Surveillance
13 h 17 à 13 h 22	Entrée des élèves
13 h 22 à 14 h 44	Période de l'après-midi
14 h 44	Fin des classes

Horaire régulier du primaire

8 h 10 à 8 h 15	Surveillance
8 h 15 à 8 h 20	Entrée des élèves
8 h 20 à 9 h 14	Période 1
9 h 14 à 10 h 08	Période 2
10 h 11 à 10 h 26	Récréation
10 h 28 à 10 h 58	Période de 30 minutes
10 h 58 à 11 h 52	Période 3
11 h 52	Fin des classes

Dîner

13 h 12 à 13 h 17	Surveillance
13 h 17 à 13 h 22	Entrée des élèves
13 h 22 à 14 h 16	Période 4
14 h 19 à 14 h 34	Récréation
14 h 36 à 15 h 30	Période 5
15 h 30	Fin des classes

Montréal, 28 juin 2024

Bonjour chers parents,

Veillez prendre note que nous avons fourni les listes des effets scolaires de vos enfants pour la rentrée d'automne 2024 à **Espace Coopérative Étudiante** (coopérative située au Collège Ahuntsic, 9055 St-Hubert à Montréal). Pour la Fondation de l'école Saint-André-Apôtre, il s'agit également d'un partenariat car elle recevra une ristourne sur ces achats. Il n'y a, bien sûr, aucune obligation de votre part pour faire vos achats à cet endroit.

L'Espace Coopérative Étudiante est une entreprise d'économie sociale située dans votre quartier qui simplifie votre vie de parents pour l'achat du matériel scolaire de votre enfant. L'achat est facile par internet ou sur place.

Site web : espace.coop

Vous n'avez qu'à cliquer sur **listes scolaires** (situé à droite sur la page web) puis retracer dans le menu déroulant le nom de l'école, **École Saint-André-Apôtre (CSSDM)**, et le niveau de votre enfant ou programme. Seuls les produits inscrits sur votre liste apparaîtront. Vous pourrez alors choisir la quantité d'items qu'il vous conviendra.

L'espace coop offre également des étiquettes personnalisées au nom de l'élève lorsque la commande de fournitures est faite en ligne par le parent avant le 9 août 2024.

Les produits seront disponibles à partir d'aujourd'hui sur le site web et/ou en magasin.

Le personnel de la coopérative vous suggère fortement de vous procurer les effets scolaires avant le 15 août 2024 et ainsi éviter la cohue des rentrées scolaires.

Les heures d'ouverture de la coopérative se retrouvent dans la section « nous contacter » du site web espace.coop.

Cordialement,

L'équipe école de Saint-André-Apôtre

Les membres de la Fondation de l'école Saint-André-Apôtre